

## Réunion du 11 décembre 2018

Le Syndicat mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne s'est réuni mardi 11 décembre 2018 à 18h30 à la Mairie d'Aube sous la présidence de Monsieur Luc FERRET, Vice-président du Syndicat.

**Présents** : Mme HOLTZAPPEL, MM.FILLEUL, PINOT, BRIZARD, DECOK, HIND, OPRON, ROUAULT de COLIGNY, GANDIN, LAMONTAGNE, BATREL, FERET, MASQUELIER, ROLAND.

**Excusés avec pouvoir**: M.VERCRUYSSSE a donné pouvoir à M.FERET, M.PAULHE a donné pouvoir à Mme HOLTZAPPEL, M.COUSIN a donné pouvoir à M.BRIZARD.

**Absent** : M.GAULTIER

Le procès verbal de la dernière réunion est adopté sans observation.

Mme HOLTZAPPEL a été nommée secrétaire de séance.

Madame Mainvoille, Présidente de l'Association des riverains de la Risle, s'est excusée.

Monsieur le Vice-président propose de rajouter à l'ordre du jour la demande d'aide auprès de l'Agence de l'Eau et de la région pour le financement des postes de techniciens. A l'unanimité, le Comité syndical donne son accord.

### **Demande de subventions pour le fonctionnement des postes**

Monsieur le Vice-président dit que les postes d'animation peuvent bénéficier d'un soutien financier des fonds FEADER au titre du dispositif « Etudes, animation et sensibilisation environnementales et investissements non productifs en milieu rural dans le cadre du Programme de Développement Rural 2014-2020 et de l'Agence de l'Eau Seine Normandie.

En délibéré et à l'unanimité, le Comité syndical autorise Monsieur le Vice-président à solliciter une subvention FEADER et Agence de l'Eau pour les 2 postes d'animation au taux maximal pour l'année 2019.

### **Budget 2019 : Débat d'orientation budgétaire**

Le Comité Syndical prend acte de la tenue du débat sur les orientations générales du budget 2019.

### **Commission d'Appel d'Offres**

Elle est présidée par Monsieur VERCRUYSSSE.

#### Cinq membres titulaires

Thierry MASQUELIER, André LAMONTAGNE, Didier COUSIN, Luc FERET, Régis ROLAND

#### Deux membres suppléants

Jean-Luc PAULHE, François BRIZARD

### **Remboursement des frais de déplacement pour la préparation aux concours**

Monsieur le Vice-président dit que l'indemnisation des frais de déplacement liés aux formations de préparation aux concours et examens professionnels n'est pas prévue par les textes. Cependant l'autorité territoriale qui accorde une formation en ce sens doit prévoir par délibération les modalités de remboursement pour les repas, l'hébergement et les déplacements.

En délibéré et à l'unanimité, le Comité Syndical accepte de rembourser les frais de transport au taux en vigueur et les frais de repas sur la dépense réelle plafonnée à 15,25 €.

Le montant total remboursé par formation n'excédera pas 1 100 €.

### **Remboursement des frais de repas aux salariés**

Monsieur le Vice-président informe le Comité Syndical que les frais de repas pris à l'occasion de mission ou de stage sont remboursés sur une indemnité forfaitaire fixée par arrêté à 15,25 €.

Monsieur le Vice-président propose de rembourser ces frais de repas sur la base des dépenses réelles plafonnées à 15,25 €.

En délibéré et à l'unanimité, le Comité Syndical accepte de rembourser les frais de repas sur la dépense réelle plafonnée à 15,25 €.

### **Décision modificative au budget 2018**

#### **Opération Moulin à Papier sur L'Aigle**

Opérations sous mandats – Dépenses	Compte 458101	- 55 000 € ) Opérations
Opérations sous mandats - -Recettes	Compte 458201	- 55 000 € ) d'ordre

Opérations sous mandats – Dépenses	Compte 458101	+ 55 000 €) Opérations
Opérations sous mandats - -Recettes	Compte 458201	+ 55 000 €) réelles

A l'unanimité, le Comité Syndical approuve ces virements de crédit.

### **Signature d'une convention avec les propriétaires du moulin du Livet à Beaufai**

Suite à l'érosion des berges, des travaux de restauration vont avoir lieu sur le moulin du Livet à Beaufai et le Syndicat sera maître d'ouvrage sur la phase étude et travaux; le Syndicat va solliciter l'Agence de l'Eau pour une subvention à hauteur de 80 %.

### **Révision des salaires des techniciens**

Monsieur le Vice-président dit qu'il serait souhaitable de revaloriser le salaire des techniciens en poste depuis 2 ans :

- 1 poste de technicien rémunéré sur l'indice brut 492, indice majoré 425.
- 1 poste d'ingénieur rémunéré sur l'indice brut 529, indice majoré 453.

En délibéré et à l'unanimité, le comité syndical accepte ces augmentations qui interviendront à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019.

### **Projets en cours**

#### **➤ Charte d'engagement**

Dans le cadre du XIème programme de l'Agence de l'Eau, le syndicat a signé la charte d'engagement pour l'adaptation au changement climatique dans le domaine de l'Eau.

#### **➤ Etudes hydrauliques sur la commune de Rai**

➔ Une étude de modélisation hydraulique sur le pont de la RD669 identifié dans le PPRI de la Risle va être réalisée par la DDT de l'Orne.

➔ Suite aux inondations de l'usine KME, une étude de modélisation des apports pluviaux sur l'affluent Le Val va être réalisée par la DDT de l'Orne.

#### **➤ Prévention des inondations**

Dans le cadre de la GEMAPI, un système d'endiguement doit être défini ; la gestion de la digue du Grû (contournement de L'Aigle) continuera d'être assurée par le Département de l'Orne.

#### **➤ PPRE – Charentonne- Guiel**

La méthodologie sera validée au cours d'un comité de pilotage (partenaires techniques) en janvier 2019 et l'achat de matériel sera nécessaire (tablette GPS/tarière) pour réaliser le diagnostic. Un stagiaire sera recruté pour soutenir Loïc dans la phase terrain.

#### **➤ PPRE Risle – Vauferment**

Les travaux d'entretien de la végétation et d'équipement des prairies ont débuté le 3 décembre sur le cours du Vauferment. Les travaux de restauration des berges auront lieu à partir de mi-janvier 2019.

#### **➤ PPRE Risle – Aubette – 2019**

L'entretien continuera sur l'affluent L'Aubette situé sur les communes de Beaufai, du Mesnil Bérard, d'Aube et de Saint-Hilaire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00.